



La Gazette
Castelfarnesioise

La Gazette N° 3
Décembre 1996

LE MOT DU MAIRE

L'année qui s'achève a été bien remplie.

Félicitations à nos Associations Communales, à leurs dirigeants et à tous ceux, très nombreux, qui ont contribué au succès des diverses manifestations qui se sont déroulées tout au long de l'année.

Au nom de la Commune, je les remercie et en particulier, tous les généreux donateurs et tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre pour que le Centenaire de notre Eglise puisse être célébré avec faste.

Cette année 1996 fut une année réussie, malgré les dires et élucubrations de quelque journaliste en quête de sensationnel, ayant inquiété à tort bon nombre de nos concitoyens.

Nous sommes maintenant dans l'ère de l'intercommunalité et à compter du 1er janvier 1997, nous allons former avec les huit autres communes du Canton, hors Usson, la Communauté de Communes du Pays Gencéen. C'est également à compter de cette date (01.01.97) que notre Commune va rentrer dans le périmètre bénéficiant des mesures d'accompagnement économique à la création par l'ANDRA du laboratoire souterrain de recherches géologiques.

Quel avenir cela nous réserve?

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour la prochaine nouvelle année 1997.

Hubert LELONG

SOMMAIRE

EN VRAC	p. 1	- L'ASSOCIATION DE GESTION DU PLAN D'EAU	p. 14
ACTIVITE MUNICIPALE	p. 2, 3, 4 et 5	- CLIQUE "L'ESPERANCE"	p. 15
- Les délibérations des réunions du Conseil Municipal		- LE TENNIS CLUB DU PLAN D'EAU DE CHATEAU-GARNIER	p. 15
INFORMATIONS SOCIALES		- A.C.C.A.	p. 15
- La pension de retraite	p. 6	- 14 JUILLET 1996 CENTENAIRE DE L'EGLISE	p. 16
- Les droits de reversion des retraites	p. 6 et 7		
- Le point sur les prélèvements des RDS et CSG	p. 7	ETAT CIVIL	p. 18
- Aide à la vie quotidienne : l'A.D.M.R. à votre service	p. 7 et 8	CALENDRIER DES FETES 1997	p. 19
L'ECOLE	p. 9	JEUX, DISTRACTION	
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE		Mots croisés	p. 20
- LE COMITE DES FETES	p. 10	Solution de la grille de mots croisés de la Gazette n°2	p. 20
- LE COMITE DE JUMELAGE	p. 11		
- L'ETEURBEUIL	p. 11 et 12		
- LE PETIT THEATRE	p. 12 et 13		
- LE CLUB DES AINES RURAUX	p. 13		
- LES CYCLOS	p. 14		

EN VRAC

REPAS DES COMMUNAUX

Tous les ans, les Conseillers Municipaux élus pour 6 ans, se réunissent avec leurs conjoints au Castel autour d'un dîner auquel ils invitent les employés communaux et leurs conjoints à participer gratuitement. Le plat principal est pris en charge par le Maire les première et sixième années, et par les quatre Adjoints, chacun, les deuxième, troisième, quatrième et cinquième années, et le surplus du dîner étant supporté par l'ensemble des Conseillers Municipaux, Maire, Adjoints et leurs conjoints.

HORAIRES DE Madame GETREAU

Madame GETREAU, Agent d'entretien qualifié payé par la Commune 34 heures par semaine, exerce la fonction d'agent de service des Ecoles en période scolaire soit pendant 151 jours, ce qui représente sur l'ensemble de l'année pour cette fonction 29 heures et 15 minutes par semaine. Le surplus de son temps, soit les 4 heures et 45 minutes restantes par semaine, lui sont nécessaires pour le nettoyage de la Salle des Fêtes et des toilettes intérieures, après utilisation, et des toilettes extérieures à la Salle des Fêtes, chaque fois que cela est nécessaire, les locaux et toilettes du camping du Plan d'eau, pendant la saison d'été et du couloir, de l'escalier et des toilettes du local des Associations.

FELICITATIONS

Bravo à Thierry LUCQUIAUD qui vient de passer avec succès, dès la première tentative et malgré ses ennuis de santé, son permis de conduire "Poids Lourds" financé par le CNEPT, le Centre de Gestion et la Commune. Toutes nos félicitations.

PRECISIONS

Le mini-car de ramassage scolaire aurait pu emmener les enfants au Catéchisme à Usson après autorisations préalables tant de la Préfecture que du Service des transports de la DDE, et après la création d'une Association déclarée des parents de ces enfants allant au Catéchisme, et la passation d'une convention entre cette Association déclarée et la Commune avec remboursement des frais qui auraient représenté environ 800 fr par personne.

REMERCIEMENTS

Contrairement à ce qui a pu être dit, c'est bien gratuitement que Gérard BAUDOUX a élaboré la plaquette pour la Commune "CHATEAU-GARNIER (Vienne) - SON EGLISE"; qu'il soit remercié pour cet énorme travail, ainsi que Jean LAURENT qui a illustré cet ouvrage pour seulement la modique somme de 1000 fr.

PRIX DE LA GAZETTE

"La Gazette Castelgarniénoise" n°1 de Décembre 1995 a coûté 5137 fr soit 17,12 fr le numéro.

"La Gazette Castelgarniénoise" n°2 de Juin 1996 n'a coûté que 3726 fr soit 12,42 fr le numéro, compte-tenu de la page de garde élaborée une fois pour toute.

REPONSES AUX LECTEURS

Nous recevons de nombreuses questions de nos administrés et nous nous attachons à y répondre personnellement à chacun d'entre eux.

LES DELIBERATIONS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 30 AOUT 1996

- Centenaire de l'église le 14 juillet : Satisfaction du Conseil Municipal et de la majorité des habitants de Château-Garnier.

- Coût des vitraux 35 000 fr, une subvention du Conseil Général a été accordée à hauteur de 25 %
- Dons remis à Mme Roy 4 025 fr
- Vente de livres et d'assiettes : environ 6 000 fr

Un bilan sera fait lors d'un prochain conseil.

- Projet de construction d'HLM

Vont être construits deux types 3 et deux types 4. L'appel d'offre sera fait en septembre 1996.

- Rénovation du logement école "face à l'église"

Un architecte de Civray est chargé du projet de rénovation. Une étude est faite en vue de l'installation du chauffage au gaz. Tous les résultats seront remis à la mairie en septembre 1996.

- Déclaration sécheresse

Les personnes concernées ont été prévenues de fournir un dossier appuyé par le constat d'un expert.

- Travaux aux écoles

La classe de Melle Jouandeau a été repeinte par les employés communaux (murs et tables). La cour de l'école maternelle a été réaménagée et un jeu "ESCATOUR" va y être installé pour un coût de 5 555 fr TTC.

- Subvention au petit théâtre

Le Conseil se prononcera après une étude du bilan financier.

- Achat d'un siège

Le tracteur communal possédant un siège normal, se révélant peu adapté aux conditions de travail de son conducteur, il a été commandé un siège ergonomique pour le remplacer.

- Réparation du trottoir

Accord du Conseil pour réparer le trottoir touchant la maison de Mr Seine face à "l'épicerie MOREAU".

- Le chemin

Un huissier va être désigné pour constater l'état du chemin séparant Mmes Arlot et Olivet à la Chaufferie.

REUNION DU 04 OCTOBRE 1996

- Location de logement

Le F4 laissé libre au 01 novembre 96 est loué à cette date à Mme Jarry pour un loyer mensuel de 1400 fr .L'ensemble du Conseil souhaite que tous les mois une attestation de la trésorerie de Gençay soit fournie faisant état de la situation de chaque locataire.

- Ancien logement de fonction à rénover

Le principe du chauffage au gaz est retenu.

- Transport des enfants à Usson (Catéchisme)

La majorité du Conseil rejette cette demande.

- Jeu de la cour de l'école maternelle

Un responsable de l'Education Nationale prétend que le jeu n'est pas conforme, alors qu'il a été livré avec un certificat de conformité. L'Education Nationale doit se mettre en rapport avec le fournisseur.

- Talus en face de la Poste

(entre Mme Charpentier et Mr Vetault)

Les travaux vont être entrepris prochainement par la D.D.E.

- Nettoyage des rives du Clain

La facture présentée à la commune ne correspondant pas au montant estimé (entre 25 et 50.000 fr - facture 102 396 fr), la commune refuse de payer cette somme (mêmes situations pour Joussé, Sommières-du-Clain et Champagné St Hilaire).

- Accompagnement de la cité de l'étang

Certains membres du Conseil demandent la pose de buses, de trottoirs et un meilleur éclairage.

Ce dossier sera étudié.

- Subventions aux Associations

- Cantine scolaire	10 000 fr	
- Aînés ruraux	1 000 fr	
- Club de tennis	3 000 fr	
- Club des cylos	1 500 fr	
- Clique "L'Esperance"	3 000 fr	
- Théâtre	2 000 fr	
- CCA	1 562 fr	(Somme versée à la commune suite à l'achat du permis)
- Eteurbeuil	3 000 fr	
- Foyer des jeunes	2 000 fr	
- USC	3 000 fr	

Aucune subvention ne sera versée aux associations suivantes :

Comité des fêtes
Comité de jumelage
Association du Plan d'eau
Association de pêche "Le beau gardon"

- Entretien des bâtiments

Accord pour pose de faïence dans les douches et les WC du stade et dans les toilettes de la salle des fêtes.

- Emprunt

Le solde des emprunts soit 100 000 fr, prévu au budget 1996 et destiné à financer les réparations prévues dans l'année, a été fait à la Caisse d'Epargne au taux de 6,19 % sur 15 ans avec remboursements trimestriels.

- Effacement des réseaux

La commune va déposer une demande afin de prendre rang pour les années à venir (courrier adressé au Comité d'insertion des lignes).

- Assainissement

Une modification aura lieu d'être effectuée par les services de la D.D.A. au niveau du regard de chez Mr Bris sous le porche; compte tenu du refoulement d'eaux usées en cas de pluies excessives.

- ANDRA

A compter du 1er janvier 1997, notre commune a reçu l'autorisation d'adhérer à l'ADECC (Association pour le Développement Economique des cantons de Civray et Charroux) ainsi qu'au Comité local d'information.

- Communauté de communes

A compter du 1er janvier 1997, comme nous vous l'indiquions dans notre précédente gazette de juin 1996, la commune de Château-Garnier adhère à la Communauté de communes du pays Gencéen. Le siège de cette "association" se situe à Gençay et quatre membres du Conseil Municipal des communes adhérentes y siègeront (2 titulaires et 2 suppléants)

Titulaires: Mr LELONG Hubert (Maire)
Mme LEOBET Huguette
Suppléants: Mme CHEVAIS Claudine
Mr BERNARDIE Claude

Cette Communauté de communes a pour but principal de prendre en charge l'élaboration de projets importants et coûteux, ne pouvant être supportés par une commune seule.

La Communauté sera compétente pour la gestion de certains travaux concernant :

- La voirie communale,
- Les dépenses scolaires,
- Les ordures ménagères,
- L'office du tourisme,
- La gestion des syndicats, collège, incendie, construction, perception, Etc ...

- Le laboratoire de La Chapelle Bâton

La majorité des membres du Conseil Municipal a visité le mercredi 16 octobre le laboratoire souterrain de recherches géologiques du GRIMSEL en Suisse, à l'initiative de l'ANDRA qui a organisé et financé ce déplacement pour l'information des élus des vingt-deux communes concernées par le projet de laboratoire du Sud-Vienne, Château-Garnier se trouvant être une commune comprise dans le périmètre défini par la loi (ADECC à compter du 01.01.97 et GIP à compter du 01.01.98).

Les responsables de l'ANDRA ont tenu une réunion d'informations au niveau des habitants de notre commune le vendredi 18 octobre à 20 h 30.

L'enquête publique sur la construction du laboratoire est prévue dans les mairies du 1er février au 15 mars 1997. Toutes les personnes intéressées pourront venir y consulter les documents et inscrire leurs observations. Le Conseil Municipal sera tenu de donner son avis dans la même période.

LA PENSION DE RETRAITE

Vous avez 60 ans, vous avez cotisé au moins un trimestre, vous pouvez obtenir une pension dont le montant dépend de trois éléments :

- Le salaire
- Le taux
- La durée d'assurance

Même à 60 ans la pension de retraite n'est pas automatique. Il faut en faire la demande à l'organisme auquel vous appartenez.

Si vous dépendez du régime général et réunissez :

Années des 60 ans	Génération	Taux plein Nombre en trimestres de cotisation	Nombre d'années prises en compte par le salaire moyen
1996	1936	153	13
1997	1937	154	14
1998	1938	155	15
1999	1939	156	16
2000	1940	157	17
2001	1941	158	18
2002	1942	159	19
2003	1943	160	20

Vous avez droit à une retraite taux plein soit 50 % de votre salaire moyen pour le nombre d'années correspondant à votre année de naissance. (Cf tableau ci-dessus)

LES DROITS DE REVERSION DES RETRAITES

En cas de décès du conjoint, les conditions de reversion des retraites ont changé récemment.

Il est important de savoir que l'attribution d'une pension de reversion d'une retraite n'est pas automatique. Il faut impérativement en formuler la demande et cela le plus rapidement possible auprès de l'organisme qui versait la pension à votre conjoint. La date de prise d'effet des droits de reversion dépend de la date de cette demande.

Pièces à fournir pour une demande de reversion :

- Bulletin de décès,
- Fiche familiale d'état civil,
- Extrait d'acte de naissance du conjoint survivant (divorcé ou non),
- Extrait d'acte de naissance de l'allocataire décédé en cas de mariage postérieur au 30 juin 1980,
- Relevé d'identité bancaire, postal, ou caisse d'épargne au nom du bénéficiaire de la reversion.

LE POINT SUR LES PRELEVEMENTS DES RDS ET CSG

Sur toutes les pensions quelqu'en soit l'organisme débiteur et le montant, ces retenues sont opérées :

- 2,4 % pour la C.S.G (Contribution Sociale Généralisée)
- 0,5 % pour le R.D.S (Remboursement de la Dette Sociale)

Ces prélèvements sont effectués pour le compte des Urssaf.

Conditions d'exonération de ces cotisations

- Ne pas être imposable ou impôt trop faible pour être mis en recouvrement
 - Etre titulaire d'une allocation non contributive (versée sans conditions de ressource),
- soit:

FSV = Allocation supplémentaire du fonds de solidarité vieillesse
AVTS = Allocation aux vieux travailleurs salariés
AVTNS = Allocation aux vieux travailleurs non salariés
Allocation spéciale
Allocation vieillesse agricole (art 1111 et 1115 du code rural)
Allocation supplémentaire du fonds spécial invalidité, versée à certains titulaires d'un avantage invalidité.

Dans ces deux cas, il convient de fournir avant le 31 octobre de chaque année les pièces justificatives (avis de non imposition, ou la copie du dernier avis de paiement de l'allocation contributive dont vous êtes titulaire).

AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE : L'ADMR à votre service

L'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) offre à chacun le DROIT DE MIEUX VIVRE chez soi.

L'ADMR est un réseau national d'associations dans lequel oeuvrent bénévoles et professionnels, afin que tous ceux qui les appellent puissent continuer à vivre chez eux dans les meilleurs conditions possibles.

Cette association propose une gamme étendue de services adaptés à vos besoins.

Vous êtes : retraité. Vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne et voulez rester chez vous.

handicapé. Vous voulez vivre à votre domicile et avez besoin d'une aide efficace pour accomplir certaines tâches de la vie quotidienne.

père, mère de famille. Vous avez des difficultés à vous occuper de vos enfants, vous êtes malade, vous ne pouvez assurer l'entretien de votre maison.

Dans tous ces cas, une aide ménagère, une travailleuse familiale peut venir chez vous pour vous aider dans les tâches journalières.

Pour toutes ces aides, un dossier doit être constitué, les bénévoles de l'ADMR que vous aurez contactés, vous y aideront. Ils se chargeront de faire à votre place toutes les démarches auprès de l'association.

A Château-Garnier, il vous suffit d'appeler : *Huguette LEOBET* au 05.49.87.86.25
Bernard MOINEAU au 05.49.87.88.81

Contactez nous, c'est avec plaisir que nous vous rencontrerons pour vous aider.

Pour notre commune, les personnes qui interviennent dans les familles sont :

- Mme BOIREAU Nicole,
- Mme LUCQUIAUD Madeleine,
- Mme TOURON Christiane.

L'association de Gençay présidée par Mr CARDIN regroupe les communes de Gençay, Saint Maurice la Clouère, La Ferrière Airoux, Magné, Sommières du Clain, Brion, Château-Garnier et Champagné Saint Hilaire.

Le 16 février 1997, à 14 heures à la salle des fêtes de Château-Garnier, un loto aura lieu au bénéfice de l'association ADMR du canton de Gençay.

Merci de nous réserver votre après-midi.

L'ECOLE

L'année 1995-1996 s'est achevée par :

- Un voyage en Touraine, avec visite de l'Aquarium, du Parc des mini-châteaux et du Musée Grévin (élèves de CP, CE, CM).
- Une fête préparée par les enfants et leurs Institutrices.

Nous remercions les parents qui, par leur dévouement, ont contribué à sa réussite.

L'année en cours, s'annonce très active. L'objectif est de donner à tous les enfants les meilleures chances d'intégration dans une société en constante évolution.

L'arbre de Noël est prévu le samedi 14 décembre. Les élèves et leurs institutrices en profitent pour inviter les parents et amis de l'école à venir nombreux.

La directrice

Les vacances scolaires de l'année 96-97 :

<i>Noël :</i>	Du samedi 21 décembre au lundi 06 janvier 97
<i>Hiver :</i>	Du vendredi 14 au jeudi 27 février 97
<i>Printemps :</i>	Du vendredi 11 au mardi 22 avril 97
<i>Vacances d'été :</i>	Sortie le mardi 8 juillet 97

N.B : Le départ en vacance a lieu après la classe et la reprise des cours, le matin des jours indiqués.

FELICITATIONS A NOS ENFANTS

Des anciens élèves de Château-Garnier à l'honneur au collège de Gençay lors du concours d'orthographe :

- 1er - BENAITEAU Julien
- 2è - ROUET Marion
- 3è - NIORT Guillaume

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

LE COMITE DES FETES

Dans le n° 2 de notre Gazette, nous avons indiqué le programme des fêtes et manifestations diverses devant se dérouler à Château-Garnier dans le courant de l'année 1996.

Ce programme a été respecté et nous laisserons à chaque association le soin de vous en faire le compte-rendu pour ce qui la concerne.

Quant au COMITE DES FETES, il a assuré :

- L'organisation de la Fête du Plan d'Eau qui a dégagé un profit de 742,97 fr
- La coordination financière du Centenaire de notre Eglise et de la semaine Franco-Allemande avec un résultat provisoirement négatif de -887,43 fr car non comprise la subvention de 500 Ecu (env 3200 fr) allouée par la Commission Européenne.
- L'organisation du voyage au Puy du Fou. Ce dernier a été un succès puisque nous avons dû refuser des inscriptions. Malgré les conditions météorologiques détestables, l'ensemble Grand Parcours plus CINESCENIE, sans parler des déjeuner et dîner, a passionné les visiteurs par la qualité des prestations et spectacles présentés.
- La relance de la FOIRE DE LA ST MAURICE qui a généré une perte de 3385,80 fr, sachant qu'un stock résiduel de 1132 fr vient en déduction de cette perte.

A ce sujet, nous souhaitons préciser que s'agissant d'une "PREMIERE" et nous trouvant en concurrence avec la Fête de la Pomme à St Maurice la Clouère ce même jour, nous considérons ce résultat financier comme normal.

Or, compte-tenu du succès rencontré par la formule adoptée pour cette manifestation, nous avons pris des accords avec le Comité des Fêtes de St Maurice La Clouère afin de définir les dates et garantir la spécificité de nos fêtes respectives.

C'est ainsi qu'à l'avenir, la Foire de la St Maurice à Château-Garnier aura lieu chaque quatrième dimanche du mois de septembre sous la forme présentée cette année. Bien entendu, nous ferons un maximum d'efforts pour développer celle-ci, mais toujours en respectant son caractère de "FOIRE".

Les observations faites lors du déroulement de nos festivités 1996 nous ont fait réfléchir sur l'avenir de nos fêtes et plus particulièrement sur celui de la Fête du Plan d'eau; ce qui va nous amener à conduire une réflexion sur ce sujet avec l'Association de gestion du Plan d'eau et la Municipalité.

Nous espérons que malgré certaines imperfections, ce programme très chargé a satisfait le plus grand nombre d'entre vous et le Comité des Fêtes renouvelle ses remerciements à tous ceux et celles qui par leur action ont contribué à la réussite de cette saison 1996.

Le Président
C. BERNARDIE

COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage et d'échanges culturels a participé aux différentes manifestations qui se sont déroulées à Château-Garnier en 1996 et rend hommage aux différentes initiatives individuelles ou collectives qui ont permis la réussite de cette intense activité.

L'un des moments les plus marquants du Comité au cours de cette année 1996 a eu lieu en Allemagne à l'occasion du court séjour que nous y avons effectué les 29 et 30 juin sur invitation de la commune d'Amôneburg qui fêtait ses 1275 ans.

Pour marquer l'aspect Européen de cette manifestation, Ralph BIEDERMANN avait invité les villes étrangères jumelées avec Amôneburg : Rossdorf, Erfurtshausen et Mardorf.

Les cérémonies officielles se sont déroulées le samedi soir 29 juin sous un chapiteau installé sur les hauteurs d'Amôneburg.

Après un petit défilé et la présentation générale, ont eu lieu les discours des représentants des différentes Nations.

Il a ensuite été fait place au spectacle avec l'intervention des groupes de musique et de folklore (fanfare de Tragwein, Banda de Tuoro, Orchestre de Cuivres des pompiers de Mardorf, Volkstanzgruppe d'Erfurtshausen et l'Eteurbeuil de Château-Garnier).

Puis est arrivé le moment officiel important avec la signature par Jean VIGNAUD (représentant de Château-Garnier) et par les Maires des villes de Tragwein (Autriche), Tuoro sul Trasimeno (Italie) et Amôneburg (Allemagne) du 1er partenariat Européen d'Amitié.

La soirée s'est terminée avec les Hymnes nationaux et un Chant de l'amitié.

A cette occasion, des contacts ont été pris avec les villes représentées, ce qui devrait déboucher à terme sur de nouveaux échanges.

L'ETEURBEUIL

Depuis la parution du n°2 de notre Gazette locale, l'activité a été très abondante à Château-Garnier et l'Eteurbeuil a participé du mieux qu'il a pu à ces différents événements.

Nous avons notamment apporté notre contribution pour l'organisation :

- Du Centenaire de l'église Saint Maurice,
- De la semaine d'échanges du 19 au 21 juillet,
- De la fête de la Saint Maurice du 22 septembre.

- De l'avis d'un très grand nombre, le Centenaire de l'église a été une belle réussite qui devrait rester longtemps dans les mémoires grâce au travail remarquable de quelques uns que nous avons déjà eu l'occasion de féliciter. Etre présent à ce Centenaire était d'autant plus indispensable que nous ne sommes pas certains de participer au deuxième ...

- La fête de la Saint Maurice remise au goût du jour a attiré la foule malgré un temps peu propice au départ et c'est une initiative intéressante qu'il conviendrait de perpétuer. Tout ce qui fait revivre le passé nous est fort agréable.

- La semaine d'échanges folkloriques de juillet qui nous concernait directement est aussi à notre sens un évènement marquant de cette année 1996. Notre proposition initiale pour une organisation en commun a été très largement suivie. L'Eteurbeuil remercie et félicite les personnes qui y ont participé et en particulier l'ensemble des associations qui se sont investies financièrement mais surtout par leur travail.

Ceux qui, au départ, craignaient la prise de risque financière sont aujourd'hui rassurés. Certes nous n'avons pas réalisé d'excédent puisque l'opération s'équilibre juste mais il faut rappeler que cela n'est pas non plus notre but.

En ces temps d'individualisme dont souffre notre société, la mise en commun de moyens financiers (même symboliques) et la collaboration de toutes nos associations locales pendant ces deux semaines dans un but commun autre que financier, fait chaud au cœur.

Il convient probablement d'en tirer des leçons pour l'avenir en particulier dans des petites communes retirées comme la nôtre dont le salut dépend peut-être en partie de cette solidarité.

En dehors de cela, l'Eteurbeuil a participé à la délégation qui est allée représenter Château-Garnier aux 1275 ans d'Amöneburg (voir article Comité de jumelage).

Enfin, notre activité purement folklorique nous a emmenés sur quelques scènes des environs (Anché, Souvigné, La Mothe St Heray, Pleuville et Pressac).

En attendant la reprise de ses spectacles, l'Eteurbeuil vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux pour 1997.

LE PETIT THEATRE

L'Assemblée Générale du "Petit Théâtre de Château-Garnier" a eu lieu le vendredi 10 mai 1996.

Présentation du nouveau bureau:

- | | |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Président | Laurent SAULNIER |
| - Vice-Présidente | Hélène JARRY |
| - Trésorière | Sylvie METAYER |
| - Secrétaire | Marie-Jeanne SAULNIER |
| - Membres | Eliane BARREAU, Séverine CAILLAUD, Angélique CHEVAIS,
Séverine METOIS, Martine ROUCHER. |

Jean METAYER a émis le souhait de ne plus être acteur, mais a accepté d'être électricien, décorateur, accessoiriste, ...

Cet arrêt a été compensé par l'arrivée de quatre petits nouveaux. Il s'agit de Sylvie HUVELIN, Jean-Michel et Sébastien LAFRECHOUX et Alexandra LUCQUIAUD (notre souffleuse).

Début septembre, la troupe s'est réunie devant une bonne table (au Castel) afin de reprendre la saison dans de bonnes conditions. Ce fut ainsi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouvelles recrues. Les répétitions ont repris depuis le 15 septembre et une pièce comique est en préparation.

Voici les dates à retenir pour l'année prochaine :

Samedi 8 mars 1997	20 h 30
Dimanche 9 mars 1997	14 h 30
Vendredi 14 mars 1997	20 h 30
Samedi 15 mars 1997	20 h 30

Pour terminer, une bonne nouvelle : le prix d'entrée ne changera pas.
Toute l'association vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président

<p>LE CLUB DES AINES RURAUX</p>

Bien que nous ne soyons pas encore à l'heure des bilans, nous pouvons dès maintenant affirmer que le bureau du club des aînés ruraux, poursuivant l'oeuvre de ses prédécesseurs, a su montrer son esprit d'entreprise et son dynamisme dans l'organisation des manifestations suivantes :

- Galette des Rois,
- Banquet annuel des adhérents,
- Voyages à Arcachon et à Civaux,
- Thé dansant.

Au cours de toutes ces rencontres, l'entrain, la gaieté, la convivialité dont ont fait preuve les participants, démontrent que l'adhésion à notre club ne signifie nullement "entrer chez les "croulants" mais au contraire, retrouver une nouvelle jeunesse.

Il est dommage que tous ceux ayant atteint l'âge de nous rejoindre n'en soient pas convaincus. Il est également regrettable que la participation des Castelgarniérais soit bien souvent minoritaire. Néanmoins, nous espérons poursuivre et même développer nos activités. Pour cela, nous avons besoin du concours de tous nos adhérents comme de leurs suggestions et de leurs critiques.

D'avance "Merci"

LES CYCLOS

Chers amis,

L'équipe de cyclos et de marcheurs vous propose une agréable et belle journée le dimanche 9 mars 1997 pour découvrir votre commune à travers bois, champs et sentiers forestiers pour une super randonnée pédestre et VTT.

Venez nombreux nous rejoindre ce jour.

Le Président

ASSOCIATION DE GESTION DU PLAN D'EAU

Depuis sa création, cette association n'a cessé d'investir (Création d'un étang d'alevinage, minigolf, plantations, terrain de boules, tables de pique-nique, installations électriques, etc...) et doit trouver les ressources nécessaires au remboursement des emprunts dont l'annuité actuelle avoisine les 12 000 fr.

Elle doit également assurer les réparations, l'empoisonnement, régler les diverses fournitures, assurances etc , pour environ 50 000 fr.

L'année 1996, malgré une excellente fréquentation si on fait abstraction de la première quinzaine de juillet au cours de laquelle il n'a cessé de pleuvoir, n'a pas été à la hauteur de nos espérances, malgré l'embauche de deux jeunes de la commune rémunérés par l'association (coût environ 23 000 fr).

En effet, si le nombre de cartes de pêche reste stable avec plus de 600 vendues pour une recette supérieure à 20 000 fr, la recette de la buvette et les fêtes (à peine 40 000 fr) est en baisse par rapport à 1995.

Cette saison a été marquée par la réalisation en bénévolat de l'entourage de la plage, des jeux, du terrain de boules etc (coût 35 000 fr), travaux qui ont mobilisé quelques courageux pendant plusieurs samedis. Sont à féliciter tous ceux qui ont participé à ces travaux et plus particulièrement les anciens de l'association qui ont en plus assuré les tours de garde en semaine, de l'ouverture au 30 juin et après le 1er septembre.

Mention spéciale à notre trésorier Pierre BARILLET, qui comme ses prédécesseurs doit recevoir les membres de l'association pour leur remettre les caisses et doit tenir une comptabilité au jour le jour pendant sept mois chaque année.

Un seul concours de pétanque, vu le nombre important de manifestations dans la commune, a pu être organisé le 14 juillet.

L'étang du haut, pêché en octobre, a permis un empoisonnement important du grand étang (à peu près une tonne de poisson : gardons, carpes, perches, tanches et brochets).

L'association a encore de nombreux projets et vous invite à son Assemblée Générale qui aura lieu à la Salle des fêtes le 23 février 97 à 10 h 00 et qui sera suivie du traditionnel banquet.

CLIQUE "L'ESPERANCE"

La clique de Château-Garnier est actuellement de 19 musiciens de tout âge. Cinq nouveaux sont venus rejoindre le groupe (Christelle, Anthony et Jacky BIRAUD, Jean-Charles et Adeline JARRY).

Cette année, la clique a effectué quatre sorties hors commune :

- Fête de la Saint Jean à Joussé,
- 13 juillet à Pressac,
- Fête du cheval à Romagne,
- Cérémonie officielle à Saint Martin l'Ars.

Elle a d'autre part participé gratuitement aux fêtes ou cérémonies de la commune (8 mai, 11 novembre, fête du Plan d'eau, fête de l'école, foire du 22 septembre) et a organisé la fête de la musique du 22 juin et un loto le 10 novembre qui a connu un large succès auprès de la population locale.

Si le nombre de sorties paraît peu important (dix), il demande néanmoins une disponibilité importante de tous les musiciens pour les répétitions qui ont lieu le vendredi soir.

Le bureau est actuellement composé comme suit :

- Présidentes d'honneur	Thérèse HEBRAS, Germaine LOUVET,
- Chef de musique	Claude MESMIN
- Président	Jean-jacques MOINEAU
- Vice-Président	Michel LOUVET
- Trésorier	Pierre BARILLET
- Trésorier Adjoint	Thierry LUCQUIAUD
- Secrétaire	Michel ROUET
- Secrétaire Adjoint	Jean-Christophe MARTIN
- Commissaires aux comptes	Gérard LOUVET, Christian THIBAUD

LE TENNIS CLUB DU PLAN D'EAU DE CHATEAU GARNIER

Le Tennis-Club du plan d'eau créé en 1983 a connu à son début une bonne participation de la population avec plus de 100 adhérents en 1985.

Du fait que de nombreux jeunes travaillent en dehors de la commune, le nombre d'adhérents a diminué pour se stabiliser depuis 1992 autour de 40 qui représentent une douzaine de familles.

L'objectif du club, ouvert à tous, est de permettre au plus grand nombre de personnes de pratiquer le tennis. Dans cet esprit une formation de base a été organisée pour les enfants pendant la période estivale.

Cette année encore 20 enfants ont participé régulièrement au cours du mercredi après-midi. De plus, suite à un accord passé l'an dernier avec le Club de Gençay, les plus motivés peuvent continuer à pratiquer le tennis avec un professionnel.

Pour l'année 97, le Club de tennis proposera début février une soirée choucroute avec tombola suivie d'un bal.

Dès le Printemps, un tournoi ouvert à tous sera organisé ainsi qu'en une après-midi des doubles surprises suivies d'une soirée barbecue.

Au Printemps 1997 le court de tennis sera équipé d'un éclairage et le club espère l'accord de la Municipalité et des responsables du plan d'eau pour construire un mur d'entraînement près de la buvette dont la plate-forme servira aussi de terrain de basket (réclamé par de nombreux collégiens) et de volley-ball.

Je profite des colonnes de la Gazette pour venir dresser un premier bilan à la mi-saison de chasse. Nous n'avons pas eu une ouverture exceptionnelle, loin de là, trop de sécheresse, beaucoup de couverts, les perdreaux lâchés en juillet ont souffert de la chaleur et des prédateurs (renards, buses) toujours plus nombreux.

Les cartes de chasse qui ont baissé ces cinq dernières années semblent se stabiliser autour de 95 chasseurs pour un budget de fonctionnement d'environ 40 000 fr, d'où la décision de l'Assemblée Générale de porter le prix des cartes sociétaires à 350 fr.

Les faisans reproducteurs (60) lâchés en mars ont tous été bagués, s'il y en a parmi vous qui ont récupéré ces bagues, les rapporter soit au Président ou chez Joël Souil ou au Castel, de même que les bracelets lièvres non utilisés.

Le résultat des statistiques du gibier tué pour la saison 95-96 est :

- perdrix rouges	135
- perdrix grises	95
- faisans	127
- lapins	102
- renards	40
(Tir du lièvre interdit)	

Quarante cinq chasseurs ont remis leurs fiches sur 96 distribuées, nombre trop insuffisant pour avoir une idée précise du prélèvement. Je rappelle qu'il avait été lâché 650 perdreaux et 400 faisans avant et pendant la chasse.

Je vous souhaite à tous une bonne fin de saison en espérant que les migrateurs s'arrêteront quelques jours dans nos campagnes encore hospitalières.

C. DANCRE

14 JUILLET 1996 - CENTENAIRE DE L'EGLISE

N'en déplaise à quelques esprits chagrins, pour qui productivité et rentabilité, doivent constituer la préoccupation première, voire unique, de notre société, il se fait heureusement jour, au fur et à mesure que la culture se développe dans les masses, un besoin de retrouver ou de développer des valeurs plus dématérialisées, liées au culte du beau, à l'art, à la conservation du patrimoine ...

Château-Garnier n'a cessé cette année d'en donner un vivant exemple et de confirmer, s'il en était encore besoin, l'ouverture d'une notable partie de la population, grâce à ses associations, au folklore, à la musique, au théâtre, à la lecture, aux problèmes écologiques.

En particulier la journée du 14 juillet 1996, consacrée à la commémoration du centenaire de l'église, a été un retour sur l'histoire de notre bourg. Monsieur Hubert LELONG, maire de la commune, épaulé par un certain nombre de conseillers municipaux, entre lesquels un satisfécit doit être plus spécialement décerné à Claudine CHEVAIS et Huguette LEOBET, côté dames; à Claude BERNARDIE, Jean VIGNAUD, Jean-Paul MESMIN, côté messieurs, avait tout mis en oeuvre pour que cette fête s'inscrive dans la mémoire de la commune.

D'importants travaux de restauration avaient été entrepris à la toiture, aux murs et au porche de l'église; les cloches restaurées; une horloge placée en façade; deux magnifiques vitraux posés dans le choeur de l'édifice, dédiés l'un à St Maurice patron de la paroisse, l'autre à St Antoine ermite, jadis invoqué chez nous pour la guérison des maladies porcines.

La messe du centenaire réunit tout un parterre de personnalités et de maires des communes environnantes. Elle fut célébrée par Monseigneur ROUET, évêque de Poitiers, ponctuée par la confirmation d'une vingtaine de jeunes du secteur, par l'engagement d'un jeune séminariste et la bénédiction des vitraux, tandis que les deux chorales de Château-Garnier et d'Usson réunies exécutaient, en puissance et beauté, des chants de circonstance. L'homélie du Père Constant BARITAUX, chargé du Secteur paroissial CLOUERE et CLAIN, fut consacrée au langage et à la mission des cloches; celle de Monseigneur ROUET aux semailles symboliques dans le grand champ du Maître.

A la sortie de l'église, le verre de l'amitié, servi par les gracieuses dames et demoiselles de l'ETEURBEUIL, réunit les nombreux paroissiens et voisins venus participer à cette fête à la fois communale et paroissiale, où bon nombre de dons et achats furent faits pour couvrir les dépenses des travaux. Puis des cadeaux souvenirs furent remis par la municipalité à l'auteur et à l'illustrateur de la plaquette retraçant l'historique de l'église actuelle, sous le titre "CHATEAU-GARNIER - (Vienne) - SON EGLISE" (Opuscule dont la vente est assurée par le Comité des fêtes de notre commune).

Un repas festif regroupa au CASTEL, autour du maire et de Monseigneur l'Evêque, des prêtres, maires et paroissiens du secteur. Là, chacun put admirer, puis déguster, une pièce-montée en choux et nougatine, réplique exacte de notre église et oeuvre de Monsieur Aimard, pâtissier à CIVRAY.

Ainsi, au terme de cette fête qui sut conjuguer avec bonheur le double caractère civil et religieux du centenaire, la commune de Château-Garnier, grâce à l'action énergique d'un certain nombre de personnes dévouées, notamment dans le Conseil Municipal, a pu renouer, à un siècle d'intervalle, avec la génération qui assura, entre 1887 et 1891, la construction de notre église, bénie en 1896 et solennellement consacrée en 1900.

La plupart des Castelganiérois ont compris qu'une église est juridiquement un édifice communal, utilisé pour les vivants et les morts, à travers les années, les générations ... les siècles. Peut-être certains ont-ils en outre pensé, à cette occasion, que Château-Garnier possédait naguère une petite église, construite vers 1099, qui sut résister aux vicissitudes du temps, jusqu'à sa démolition en 1881, pour faire place à l'église actuelle.

G.B.

ETAT CIVIL

Année 1996

Naissances :

FOUSSIER Romain 13 septembre

Mariages :

RIBARDIERE Christophe et MOREAU Isabelle 22 juin

LELONG François et GUINOT Annabelle 06 juillet

Décès :

ARTUS Alexandre 26 mai (à Poitiers)

BLANGENOIS Odon 29 mai

MOREAU Raymond 26 juin (à Poitiers)

ABONNEAU Marcel 14 juillet

DARDAINE Gilbert 15 août (à Poitiers)

MENEULT Eliane 25 août (à Poitiers)

BIGRE épouse NGUYEN THIEN Madeleine 06 septembre (à Poitiers)

CLUZEAU veuve AUZARY Simone 21 octobre (à Poitiers)

COURTOIS veuve PASQUET Germaine 17 novembre (à Poitiers)

COUVRAT veuve ROBINET Fernande 24 novembre

FREGAIS veuve BERNARDEAU Albertine 25 novembre (à Poitiers)

CAMACHO veuve CAMPILA Marie 30 novembre

GRUGEAUX épouse ARTUS Marthe 09 décembre

PERROCHON veuve MOREAU Denise 12 décembre

CALENDRIER DES FETES 1997

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<p><u>DIMANCHE 05</u> Galette des Rois du foot</p>	<p><u>SAMEDI 01</u> Choucroute du tennis</p> <p><u>DIMANCHE 16</u> Loto de l'A.D.M.R.</p> <p><u>DIMANCHE 23</u> Assemblée Générale et Banquet du Plan d'eau</p>	<p><u>DIMANCHE 02</u> Concours de belote des aînés ruraux</p> <p><u>SAMEDI 05</u> Théâtre</p> <p><u>DIMANCHE 09</u> Théâtre et Cyclos</p> <p><u>SAMEDI 15</u> Théâtre</p> <p><u>SAMEDI 29</u> Ouverture de la pêche du Plan d'eau</p>	<p><u>DIMANCHE 13</u> Loto de l'A.F.N.</p> <p><u>SAMEDI 26</u> Soirée école</p>	<p><u>SAMEDI 17</u> Tournoi de tennis</p> <p><u>DIMANCHE 18</u> Tournoi de tennis</p> <p><u>DIMANCHE 25</u> Concours de pétanque du Plan d'eau</p>	<p><u>SAMEDI 07</u> Fête du Plan d'eau</p> <p><u>DIMANCHE 08</u> Fête du Plan d'eau</p> <p><u>SAMEDI 14</u> Tournoi de foot jeunes</p> <p><u>DIMANCHE 15</u> Tournoi de foot</p> <p><u>SAMEDI 21</u> Fête de la musique</p> <p><u>DIMANCHE 22</u> Tournoi de tennis</p> <p><u>DIMANCHE 29</u> Fête des écoles</p>
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<p><u>DIMANCHE 13</u> Concours de pétanque</p> <p><u>SAMEDI 19</u> Groupe folklorique</p> <p><u>DIMANCHE 20</u> Groupe folklorique</p>	<p><u>SAMEDI 09</u> Méchoui du foot</p> <p><u>VENDREDI 15</u> Fête de la bière</p> <p><u>SAMEDI 16</u> Fête de la bière</p> <p><u>DIMANCHE 17</u> Fête de la bière</p>	<p><u>SAMEDI 06</u> Voyage Morbihan</p> <p><u>DIMANCHE 07</u> Voyage Morbihan</p> <p><u>DIMANCHE 28</u> Fête de la Saint Maurice</p>	<p><u>DIMANCHE 05</u> Loto de l'Eteurbeuil</p> <p><u>DIMANCHE 26</u> Thé dansant des aînés ruraux</p>	<p><u>DIMANCHE 09</u> Loto de la Clique</p> <p><u>DIMANCHE 23</u> Loto des aînés ruraux</p> <p><u>DIMANCHE 30</u> Concours de belote de la cantine</p>	<p><u>SAMEDI 20</u> Sapin de Noël</p>

GOTO Mots Croisés

Auteur : Laurent SAULNIER

Niveau : Moyen

HORIZONTALEMENT :

I. Se plaint sans cesse - II. Moyen de locomotion - Hors-jeu - III. Dans l'entrée - Fut en colère - IV. Phonétique : machine agricole - Dans le 53 - V. Sortis - Eleva le ton - VI. Général romain - VII. Hésitas - VIII. Comme notre église - IX. Conspuée - Bohémien - X. Avant - Pendant l'effort - Saint

VERTICALEMENT :

1. L'ancien - 2. Pour les billets - Pas nous - 3. A l'envers : petit champ - Avec Charden - 4. Sont partout à la fois - 5. Affluents - Aspire - 6. Notre seigneur - Imite - 7. Ecole - Madame sanglier - 8. Sur la couverture - 9. Sentai - Jolis parleurs - 10. Exposassent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II							■			
III						■				
IV		■			■					
V						■				
VI							■		■	
VII	■									
VIII										
IX					■					
X			■						■	

GOTO Mots Croisés

Solution de la Gazette n° 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	A	S	Q	U	E	T	T	E	S
II	U	R	E	■	R	I	E	U	S	E
III	L	E	V	I	T	A	T	I	O	N
IV	I	N	I	N	I	■	A	L	T	O
V	N	E	■	A	C	A	R	I	E	N
VI	A	S	E	■	A	■	D	E	R	S
VII	I	■	M	O	T	S	■	R	I	■
VIII	R	E	P	L	I	E	R	■	Q	V
IX	E	T	A	L	O	N	■	S	U	E
X	S	■	N	E	N	E	S	■	E	R

LA BOITE A IDEES

La Commission Communication et Information invite les personnes ayant des idées ou suggestions de toutes sortes sur la vie de la commune, à les faire connaître.

Pour cela, vous pouvez utiliser le coupon ci-dessous et le retourner :

- Soit à la Mairie dans une boîte prévue à cet effet,
- Soit à l'un des membres de la commission dont la liste figure dans le bulletin n°1 de la Gazette.



Commission Information et Communication
Boîte à idées



